

# Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur la mise en oeuvre du projet du "Grand Paris", à Paris le 10 octobre 2011.

Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les parlementaires,  
Monsieur le Président de la Région Ile-de-France,  
Monsieur le Maire de Paris,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Mesdames, Messieurs,

C'est un très grand plaisir pour moi de participer à ce colloque sur « Le Grand Paris, 4 ans après ».

Il y a quatre ans, en effet, pour l'inauguration de la Cité, et il y a deux ans lorsque je suis revenu, nous nous sommes retrouvés ici même pour partager cette grande ambition du Grand Paris. Au fond cela revenait à bâtir pour la première fois au monde une réflexion globale sur la notion de métropole. Comment bâtir une « ville-monde » ? Rayonnante, attractive, exemplaire non seulement par ses performances économiques mais aussi par sa qualité de vie, son urbanisme, son architecture.

Nous avons alors tous la conviction que l'importance de notre capitale, son poids dans notre économie et dans notre culture n'était pas un handicap pour la France comme beaucoup le pensaient depuis « Paris et le désert français », mais qu'au contraire, cela pouvait être une chance pour la France.

Nous pensions tous qu'il était incompréhensible que la croissance fut en Ile-de-France à peine la moitié de celle du Grand Londres ou de l'agglomération de New York alors même que se trouvaient concentré sur les rives de la Seine un incomparable potentiel humain, intellectuel, économique, culturel...

Nous voulions que notre métropole devienne une vraie ville. Nous voulions rebâtir la ville sur la ville, supprimer la coupure entre Paris et sa banlieue, réduire les fractures qui séparent les quartiers, qui séparent les habitants, nous voulions refaire de l'unité, de la continuité et de la solidarité.

Nous savions que pour y parvenir les frontières administratives devaient être dépassées et que l'avenir devrait être pensé avec le souci de construire la plus belle et la plus écologique des villes. Nous nous étions donné pour programme « le Vrai, le Grand, le Beau », Victor Hugo nous l'avait soufflé, je m'étais permis d'ajouter « le Juste » et nous savions que nous ne pouvions réaliser cela qu'au prix d'une profonde révolution de nos conceptions architecturales et urbanistiques et qu'il faudrait rénover la pensée, renouveler les concepts, renouer avec l'imagination, avant de figer les projets d'aménagements dans des schémas et des programmes.

C'est dans ces conditions et de ces convictions qu'est né le dessein d'un « nouveau projet d'aménagement global du Grand Paris ». J'avais annoncé qu'il serait soumis à un concours international rassemblant les meilleurs cabinets d'architectes et d'urbanistes de France et du monde. Ce fut la première réussite du Grand Paris.

Je veux rendre hommage au travail accompli par les dix cabinets d'architectes et d'urbanistes du Grand Paris. Ils ont fourni les idées, les analyses, les images qui peuplent aujourd'hui notre vision du Paris de l'avenir. Ils ont fait rêver sur le Grand Paris, ils ont imaginé un futur partagé, ils nous ont permis de construire ensemble cette démarche

ont permis de construire ensemble cette démarche.

C'est précisément pour que l'architecture, l'urbanisme demeurent au cur du projet. C'est très important que l'architecture et l'urbanisme demeurent au cur du projet. Ce n'est pas la volonté des administrations, je le sais depuis le début, mais c'est la clé de notre réflexion. C'est pour cela donc que nous avons voulu la constitution de l'Atelier international du Grand Paris, désormais installé au Palais de Tokyo, associant à parité l'État et les collectivités d'Ile-de-France, et présidé par l'adjoint au Maire de Paris, Pierre MANSAT.

Je veux réaffirmer ma volonté que l'Atelier et les architectes du Grand Paris demeurent impliqués, consultés, écoutés. Nous ne devons jamais craindre de confronter les projets, aussi bons soient-ils techniquement, à l'intelligence et à l'imagination. Voilà la mission de l'Atelier. Voilà pourquoi l'Atelier va lancer dans les semaines à venir la deuxième consultation internationale, semblable à celle de 2008.

Depuis quatre ans, depuis les premiers croquis des architectes, beaucoup d'efforts ont été accomplis pour faire entrer cette idée du Grand Paris dans la vie quotidienne des habitants. Je veux féliciter et remercier tous ceux qui ont œuvré pour que le Grand Paris devienne une réalité. Je pense d'abord à Christian BLANC qui, comme secrétaire d'État au développement de la région capitale, a conçu et défendu la loi sur le Grand Paris, votée le 27 mai 2010, moins de neuf mois après son dépôt au Parlement. Et j'associe à Christian Michel MERCIER et aujourd'hui Maurice LEROY qui est en charge du dossier du Grand Paris.

L'un puis l'autre, hommes d'expérience et de talent, élus en dehors de la région parisienne, je pense à Michel MERCIER et Maurice LEROY se sont appliqués à construire un large consensus qui était absolument nécessaire pour qu'un tel bouleversement fût possible. Il n'y aurait pas de bouleversement, il n'y en aura pas si il n'y a pas de consensus.

Je veux aussi remercier tous les élus qui ont accepté de faire passer l'intérêt général avant les considérations partisans. Je pense Maire de Paris, au Président de la région Ile-de-France, mais aussi à tous les élus, y compris mes propres amis naturellement, sans qui rien n'aurait été possible. Et je me réjouis qu'il existe désormais un forum, chère Valérie PECRESSE, tel que Paris Métropole où les élus de toutes tendances politiques peuvent penser ensemble l'avenir. Et je tiens également à associer André SANTINI à ces remerciements.

Alors nous avons commencé par les transports.

Le Grand Paris ce n'est pas seulement un plan de transport. Mais l'urgence était là.

Le 29 avril 2009, nous dressions ensemble la liste des défis que nous aurions à relever : répondre aux besoins des voyageurs d'aujourd'hui sur le réseau existant où les temps de trajets sont trop longs, la saturation trop grande, l'inconfort insupportable, les retards excessifs.

Dans les années qui viennent, les deux tiers de l'augmentation du trafic se concentreront sur le réseau existant. C'est donc la priorité. Mais il fallait également désenclaver les territoires mal raccordés parce que l'égal accès aux transports pour tous n'est pas simplement un principe de justice, c'est aussi un principe d'équilibre.

Enfin qui peut comprendre qu'il faille aujourd'hui le même temps pour se rendre de Paris à Lille que de Paris à Clichy-sous-Bois, à Montfermeil ou aux Mureaux ? Que le temps de trajet entre Paris et Trappes soit plus long que celui entre Paris et Rouen ? Cela n'a pas de sens.

Enfin, j'avais assigné l'objectif que le réseau de transports à construire mette en relation les pôles d'activités du Grand Paris qui porteront la croissance de demain, Christian BLANC y tenait absolument.

Pour relever ce défi, il ne pouvait y avoir, d'un côté, un projet porté par la Région et ignoré de l'État, et, d'un autre côté, un projet imposé par l'État aux collectivités territoriales.

L'accord du 26 janvier dernier entre l'Etat et la Région a permis de programmer un réinvestissement massif et conjoint dans les transports d'Ile-de-France. Cet accord a permis l'adoption, par décret du 24 août dernier, d'un schéma d'ensemble des transports du Grand Paris qui porte la marque de notre ambition commune et de notre volonté de répondre globalement, au cours des 15 années à venir, à l'ensemble des défis auxquels nous sommes maintenant confrontés.

Ce schéma fixe le tracé des 155 kilomètres de lignes nouvelles, 155 kilomètres de lignes

nouvelles, et des 57 gares qui constitueront le nouveau réseau de métros automatiques de l'Ile-de-France. Mais il détaille également l'offre de transport complémentaire qui sera mise en place qu'il s'agisse du métro, du tramway ou du bus, pour mieux irriguer le territoire.

Mesdames et messieurs, ce sont 32 milliards d'euros qui vont être investis d'ici à 2025 dans les infrastructures et 4,5 milliards d'euros investis dans le matériel roulant. D'ordinaire, des chiffres d'une telle ampleur laissent sceptique, car chacun se représente les aléas d'un tel engagement budgétaire sur une période aussi longue. Mais le schéma de transports du Grand Paris, lui, se fera. Il se fera parce son plan de financement sur 15 ans est d'ores et déjà bouclé. C'est ça, l'extraordinaire de la démarche. C'est fait. Le mérite en revient notamment au travail accompli par Gilles CARREZ, que j'avais ici même chargé, il y a deux ans, d'éclairer les voies de financement possibles.

Les ressources fiscales - 600 millions d'euros par an - qui garantissent la réalisation du projet ont déjà été votées. Elles viendront des entreprises, de sorte que le Grand Paris des transports sera d'abord financé par l'économie francilienne. Quoi de plus normal ? Elle sera elle-même la première bénéficiaire de ces infrastructures, à travers les 20 000 emplois directs générés chaque année pendant 15 ans, et le surcroît de croissance qu'engendreront ces investissements à l'échelon régional.

Mais je veux vous dire, moi, le Grand Paris, j'y crois. Je sais très bien toutes les habitudes qui bousculent, mais le plan de financement, c'est fait.

Alors d'ici un an et demi, un an et demi, commenceront les travaux de prolongation de la ligne 14 jusqu'à la Mairie de Saint-Ouen, afin de délester la ligne 13 du métro parisien où les conditions de voyage -- disons les choses comme elles sont - sont aujourd'hui inacceptables. La convention signée le 26 septembre dernier entre la Région et le Préfet d'Ile-de-France ouvre la voie à la construction d'Eole à l'Ouest, entre la Défense et Mantes, au prolongement du tramway T3 depuis la porte de la Chapelle jusqu'à la porte d'Asnières, ainsi qu'à la rénovation profonde du RER C et du RER D.

Nous attendons, pour le mois de décembre prochain, la mise en service des rames à double étage sur la ligne A du RER, que j'avais promise et qui permettra d'améliorer significativement la capacité de cette ligne qui transporte un million de voyageurs par jour. J'avais promis ces rames à deux étages, eh bien ça sera fait dans un mois et demi.

Demain, Eole, le nouveau RER E, permettra de faire chuter les temps de parcours entre Paris et l'Ouest francilien, chère Valérie. A l'Est, c'est un maillage de transports sans précédent qui sera construit avec la réalisation au bénéfice des habitants de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, de deux arcs du métro automatique du Grand Paris. Clichy-sous-Bois, Montfermeil ou Aulnay se trouveront d'ici moins de dix ans à 28 minutes du centre de Paris et le temps de trajet entre Créteil et Paris se trouvera réduit de plus d'une demi-heure à près de 20 minutes.

Ces décisions sont prises, les financements sont votés, les tracés sont organisés.

Le réseau du Grand Paris renforcera la connexion de la capitale naturellement avec ses deux grands aéroports qui se trouveront à l'avenir à l'une et à l'autre extrémité d'une dorsale traversant Paris sur un axe Nord-Sud.

La rocade de métros automatiques renforcera les liens entre la Défense et les territoires de la première couronne, sans passer désormais par le centre de Paris, vers lequel ramèneront des lignes de métros prolongées pour mieux irriguer cette proche banlieue et effacer la coupure du périphérique : la ligne 4 jusqu'à Montrouge, la ligne 12 jusqu'à Aubervilliers, la ligne 11 jusqu'à Rosny-sous-Bois.

Un arc complémentaire, assurera la desserte du pôle scientifique et technologique mondial de Paris-Saclay qui sera à une demi-heure du centre de Paris et à 50 minutes de l'aéroport de Roissy.

Vous imaginez qu'il y a moins de 4 ans, il n'y avait rien de tout cela.

Il y a deux ans, j'invitais tout à la fois les décideurs publics et les architectes à se saisir de projets ambitieux d'aménagement et de développement pour engager ce que nous appelions un renouvellement profond du paysage urbain. D'ores et déjà, l'Atelier international du Grand Paris a

recensé 650 projets d'aménagements, de dimensions et de natures certes très différentes, mais qui constituent un terreau fertile pour la ville-métropole de demain.

Au sein des territoires de projets identifiés dès l'origine, émergent aujourd'hui nettement les pôles d'excellence à vocation mondiale.

Au Nord, l'État participe à l'aménagement du dernier quartier de Paris à urbaniser au travers de l'implantation de la future cité judiciaire dans le quartier des Batignolles.

Le projet d'un cluster centré sur les industries créatives et culturelles - « Territoire de la Création » - prend forme dans la Plaine Saint-Denis : la Cité du Cinéma, portée par Luc BESSON, est en chantier, est en chantier, et elle sera livrée au premier semestre 2012.

A plus long terme, le Campus Condorcet, plate-forme arts-sciences-technologies sera construit à Aubervilliers et SFR implantera son nouveau siège social et ses 8 000 cadres et employés à Saint-Denis.

Au Bourget, le réaménagement de la ville est lancé avec la constitution en parallèle du pôle aéronautique du Grand Paris, marqué par l'installation d'Eurocopter dans la commune voisine de Dugny. 700 emplois seront créés.

Près de Roissy, dans un espace naturellement dédié aux échanges internationaux, le projet Aéroville associant une offre nouvelle de commerces, de loisirs et de culture, entre lui aussi dans sa phase de réalisation.

Et de manière symbolique pour le renouveau de la Seine-Saint-Denis, j'ai tenu à ce que la Société du Grand Paris qui aura la charge de construire le réseau de métros automatiques, s'installe à Saint-Denis. C'est fait.

A l'Est, le projet d'un cluster centré sur la ville durable à la Cité Descartes, progresse avec l'accueil, dès 2012, des unités de recherche dépendant du Ministère de l'Écologie et du développement durable.

A l'Ouest, le renouveau de la Défense est bien engagé avec la construction d'édifices emblématiques tels que l'Arena à Nanterre, ou la tour Phare à Puteaux et les tours Hermitage à Courbevoie, qui, entre 2014 et 2016, vont totalement transformer la ligne d'horizon du plus grand quartier d'affaires d'Europe.

La plaine de Pierrelaye accueillera d'ici la fin de l'année, fin de l'année, un projet associant la plantation d'une forêt nouvelle de plus de 1 000 hectares et la construction de 8 000 logements aux marges de celle-ci.

La confluence Seine-Oise sera transformée par la décision de construire le canal Seine-Nord-Europe, afin de mettre en relation le bassin navigable de la Seine avec ceux de l'Europe du Nord. Mais, c'est aussi l'ensemble de la Vallée de la Seine jusqu'au Havre, cher Antoine RUFENACHT, qui donnera au Grand Paris le débouché maritime dont a impérativement besoin notre métropole. Je veux redire ma conviction qu'une liaison nouvelle à grande vitesse entre Le Havre, Caen, Rouen et Paris est absolument nécessaire. Le débat public a commencé, comme je m'y étais engagé. Outre le tracé, deux gares TGV nouvelles sont proposées, à Nanterre-La Défense et à Achères. C'est tout le travail d'Antoine RUFENACHT de suivre ce grand projet.

Je souhaite aussi, même si c'est à plus long terme, que ne soit pas écarté le projet d'une interconnexion TGV au Nord de Paris entre La Défense et Pleyel.

Au Sud, enfin, le regroupement de l'ensemble des services du ministère de la Défense sur le site de Balard est désormais entamé, tandis que tout le Sud parisien a vocation à se développer autour de la santé, des biotechnologies et du pôle de compétitivité Medicen, avec la création à Villejuif d'un campus dédié au cancer.

Ces territoires bénéficieront également du projet d'interconnexion des LGV au Sud de l'Île-de-France et de la création de deux gares nouvelles à Orly et à Sénart. Et je ne veux pas manquer de saluer le projet de pôle végétal de Versailles qui s'insérera dans le cadre de la création d'un nouveau quartier.

Au Sud, se déploie le chantier emblématique du Grand Paris auquel j'attache la plus grande importance. Je veux parler bien-sûr du pôle scientifique et technologique de Paris-Saclay auquel nous allons donner une taille mondiale. Nous en avons tous les moyens.

Le simple comptabilisation des universités et des grandes écoles actuellement présentes sur le

La simple comptabilisation des universités et des grandes écoles actuellement présentes sur le plateau suffirait d'ores et déjà à faire entrer ce pôle dans les 20 premières universités du monde selon le classement de Shanghai. C'est dire à quel point sont fondés les plus grands espoirs quant au rayonnement international de Paris-Saclay. Afin de créer les conditions favorables à l'arrivée d'institutions prestigieuses sur le plateau, je demande aux ministres concernés d'examiner les moyens permettant d'assurer une desserte par métro automatique le plus rapidement possible et en tout cas avant 2018.

Sur chacun de ces territoires de projet appelés à être desservis par le nouveau réseau de transport, des contrats de développement territorial, prévus par la loi « Grand Paris » ont vocation à intégrer l'ensemble des dimensions d'aménagement, en matière notamment de transports et de logement. Ce sont autant de pactes durables entre l'État et les collectivités pour le développement des territoires du Grand Paris.

Mesdames et Messieurs, 17 contrats sont déjà en cours de discussion entre le Préfet de la Région et près de 100 communes franciliennes. Ces contrats seront soumis à enquête publique avant la fin de l'année 2012. Pour les plus avancés d'entre eux, je pense à la Plaine Saint-Denis, Le Bourget, La Défense, Gonesse – Val de France, je demande au Préfet de Région de rechercher un accord avec les collectivités d'ici à la fin de 2011.

Il y a deux ans, je défendais devant vous l'idée que notre droit de l'urbanisme devait être profondément réformé car il était tout à la fois la cause d'une sclérose croissante de l'aménagement urbain et à l'origine du déficit dramatique et persistant de logements en Ile-de-France, comme dans tant de zones urbaines de France.

Le constat fait il y a deux ans, demeure plus juste que jamais. Mesdames et Messieurs, regardons la situation en face. Le foncier disponible à la construction en Ile-de-France, sans naturellement mobiliser d'espaces naturels ou de terres agricoles, est très largement supérieur à ce dont nous avons besoin pour construire le million et demi de logements qui nous est nécessaire d'ici à 2030. Et pourtant, l'Ile-de-France est l'avant dernière région en termes de construction : 3,4 logements pour 1000 habitants sur les trois dernières années, contre le double en Auvergne, le triple en Languedoc-Roussillon.

Que se passe-t-il ? Dans tant de communes, l'offre et la densification du bâti sont aujourd'hui contraintes par des coefficients d'occupation des sols tout à fait insuffisants, par des tailles minimales de parcelles excessives et diverses mesures toutes défavorables à la densité. Comme si la densité était le mal absolu. C'est le niveau zéro de la réflexion architecturale, pardon de le dire comme cela mais c'est profondément ce que je pense. Comme si le quartier du Marais ou l'île Saint-Louis dont les coefficients d'occupation sont très élevés étaient des lieux invivables, ce que nous savons tous. Comme si les ensembles de barres et de tours, dont les coefficients d'occupation sont très faibles, étaient a contrario le summum de la qualité de vie ! La densité, on l'oublie trop souvent, est la source de l'urbanité et de la convivialité. Je veux prendre parti dans ce débat où trop d'idées fausses convenues ont été avancées.

Les procédures en matière d'urbanisme apparaissent sans fin pour tous les porteurs de projet, et ce, sans même que l'empilement des phases d'évaluation ou de concertation profitent à ceux auxquels le projet peut légitimement causer grief.

Simplifier un droit issu de deux siècles d'inflation normative n'est certes pas facile. Mais ce chantier est ouvert et j'entends que nous poursuivions la réforme du droit de l'urbanisme, cher Benoît APPARU. Le cap à suivre est clair. Nous devons imaginer un droit résolument tourné vers les finalités même de l'urbanisme : loger chacun, construire beau, construire durable, mais non plus corseté par des obligations de moyens multiples et si souvent totalement contradictoires. Cet urbanisme que j'appellerai un « urbanisme de projet » est en passe d'être transcrit. Je souhaite que le ministre APPARU approfondisse la réflexion sur la levée des obstacles réglementaires à la construction et l'augmentation des droits à construire.

La loi Grand Paris a fixé un objectif de 70 000 logements par an pour répondre aux besoins existants et pour soutenir le développement de l'Ile-de-France. Or la production annuelle atteint à peine 40 000.

Face à l'urgence, je souhaite que la réalisation des logements dont les Franciliens ont besoin,

fasse l'objet d'une contractualisation précise entre l'État, les communes et les intercommunalités dans le cadre des contrats de développement territoriaux.

Au-delà de la réforme de l'urbanisme dont les effets sont très attendus, cette démarche contractuelle pourra s'appuyer sur une relance de la libération de fonciers publics permettant la réalisation d'au moins 50 000 logements d'ici à 2016. S'agissant d'une question par nature interministérielle, je souhaite que le Premier ministre s'engage personnellement dans la mobilisation de ces terrains, afin de les apporter à la construction dans le cadre d'opérations que je souhaite exemplaires en termes de prix de vente et de marge des opérateurs.

Tous nos efforts doivent être tournés vers la mise à disposition rapide de logements aux meilleurs prix, notamment pour les classes moyennes qui n'ont plus les moyens de se loger et qui n'ont pas accès aux logements sociaux.

Enfin Mesdames et Messieurs, le Grand Paris, c'est aussi le Grand Paris de la culture. Parce que c'est la culture qui lui donne une âme et parce que la culture est une richesse.

Paris aurait-elle été cette « capitale du XIXe siècle » tant célébrée et l'une des grandes capitales du XXe siècle sans ses romanciers, ses peintres, ses poètes, ses musiciens, ses grands couturiers ? Sans Montparnasse, sans Saint-Germain-des-Prés, sans le Louvre ?

Au XXe siècle, la Culture est au cur de « l'économie de l'immatériel », elle est le moteur du renouveau de villes comme Berlin ou Bilbao -- et demain, je l'espère, comme Lens avec le Louvre ou Marseille avec le MUCEM.

30 millions de touristes fréquentent la région parisienne chaque année, et Paris reste la capitale mondiale des métiers d'art, ou des musées. Nous ne pouvons pas l'ignorer.

La culture façonne le bien-être collectif, le cadre de vie, la cohésion sociale

Le Grand Paris culturel ne doit pas être une page blanche. Il s'appuiera sur le réseau dense des institutions que nous lèguent plusieurs décennies d'éducation populaire. Mais le Grand Paris de la culture profitera formidablement d'équipements nouveaux qui ont vocation à structurer l'offre sur toute la Métropole. De nombreux projets sont lancés. Le premier à aboutir, au printemps prochain, sera le nouveau Palais de Tokyo, cher Claude GOASGUEN, grâce à l'aménagement de 10 000 m<sup>2</sup> demeurés en friche depuis vingt ans. Pendant vingt ans on a trouvé naturel qu'au cur de Paris il y ait 10 000 m<sup>2</sup> en friche. Je veux bien que l'on me dise que je veux aller trop vite. Franchement, il n'y avait rien. Est-ce que c'est acceptable ? Au printemps prochain, ils seront aménagés et le Grand Paris disposera enfin d'un centre d'art contemporain qui lui permettra de rivaliser avec Londres, New-York, Berlin ou Moscou.

Viendra ensuite la Maison de l'Histoire de France qui ouvrira ses portes, cher Frédéric MITTERRAND en 2014. Le projet s'est traduit cet été par l'ouverture au public des vastes jardins de l'Hôtel de Rohan - Soubise, au cur de Paris. Quand je pense que quelques personnes osent protester contre l'ouverture d'un jardin au cur de Paris, cela n'a pas de sens.

Simultanément, la modernisation des Archives nationales progresse rapidement. L'automne 2012 verra l'ouverture du site de Pierrefitte-sur-Seine. Ce sera un moment historique pour la restitution de la mémoire de l'État aux chercheurs et au public.

La Philharmonie de Paris, dont les travaux sont désormais bien engagés - dossier sur lequel j'ai dû me pencher très précisément -, tant étaient innombrables ceux qui m'expliquaient que l'on n'en avait pas besoin. Naturellement, on n'en a jamais besoin, la culture est toujours la première sacrifiée. Mais moi, je crois que l'on a besoin de la Philharmonie de Paris, à la fois par son implantation géographique et par la nature du projet où l'accueil de concerts et l'éducation artistique et culturelle seront intimement liés.

Je veux enfin citer deux projets en cours d'élaboration, dont je souhaite l'avancée rapide.

L'implantation à Cergy-Pontoise d'un grand Centre de réserve des musées nationaux, indispensable pour la sécurité de nos collections nationales mais également outil de leur rayonnement dans la mesure où il sera partiellement ouvert au public. Ensuite, la création d'une « Villa Médicis » d'un type nouveau -- résidence d'artistes et centre d'art -- dans la tour Utrillo, située à la frontière de Clichy et de Montfermeil. J'attache beaucoup d'importance à ce projet. Le Grand Paris culturel va nous permettre de réorienter la politique d'établissements existants

dans une perspective métropolitaine. Je veux citer ici deux initiatives exemplaires.

La première est « Photoquai », la biennale de photographie organisée par le musée du Quai Branly. A compter de l'édition 2013, elle s'étendra à toute l'Ile-de-France, avec des collectivités partenaires comme Boulogne-Billancourt, Mantes-la-Jolie, Nemours, Coulommiers.

La seconde est l'opération « Un jour, une uvre, un artiste » du Centre Pompidou : dès la semaine prochaine, dans six grandes villes du Grand Paris, un artiste présentera pendant une journée, dans un lieu atypique, une de ses propres uvres, choisie dans les collections du Centre.

Puisque j'évoque le Centre Pompidou, je sais qu'a été émise l'idée de créer en banlieue parisienne un « Musée du XXIe siècle » dont le Centre Pompidou serait l'opérateur -- au fond, un peu à l'image de ce que le MOMA fait dans le Queens et dont l'installation a largement redynamisé cette zone. Vous voyez, on prend un musée moteur et on lui demande d'être le chef de projet, l'opérateur d'un musée décentralisé.

Plus généralement, je souhaite une mise en réseau des équipements existants.

Le Grand Paris culturel doit également s'exprimer à travers une identité artistique et visuelle. Les bouches de métro de GUIMARD n'ont-elles pas, quarante ans après l'annexion à Paris des communes limitrophes, été un véritable marqueur de son unité ?

Je demande aux ministères concernés de réfléchir à la possibilité de mobiliser au service de cet objectif le dispositif existant du « 1% artistique ». Il ne s'agit pas, bien entendu, de réduire la liberté de choix des collectivités territoriales. Mais plutôt pour l'État de fournir un cadre de référence qui permettra aux maîtres d'ouvrage publics d'orienter et de valoriser toutes leurs opérations de 1% menées sur le territoire du Grand Paris.

Par ailleurs je souhaite que la réalisation du métro automatique s'accompagne d'un volet culturel exemplaire. Et la Société du Grand Paris, cher André, s'inspirera du 1% culturel dans la réalisation du nouveau réseau de transport. Elle pourrait ainsi, lors de la conception puis de la construction des gares, organiser une étroite collaboration entre l'architecte et un artiste choisi dans le cadre d'un concours international, à l'exemple de ce qui a été fait avec succès dans le métro de Toulouse. Le métro du Grand Paris sera ainsi, tout à la fois, une vitrine de la création contemporaine, architecturale, artistique et le symbole concret de l'unité de la Métropole.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce grand projet du Grand Paris qui déborde des frontières de l'Ile-de-France, qui dépasse les limites du Bassin Parisien, qui va jusqu'au Havre, je ne le conçois que comme la première étape, au fond, d'un projet plus vaste qui englobera demain le Grand Lyon et le Grand Marseille dans un grand arc de développement s'ordonnant autour de la vallée de la Seine et de la vallée du Rhône avec, à ses extrémités, comme débouchés naturels, les deux grands ports français.

Le Grand Paris, pour qu'il prenne tout son sens, il faudra faire également le Grand Lyon et le Grand Marseille avec la même inspiration, la même ambition, la même démarche.

Au-delà du Grand Lyon et du Grand Marseille, ou encore du Grand Lille, je souhaite que d'ici la fin de l'année ait été identifié avec l'aide de la DATAR l'ensemble des territoires susceptibles de faire eux aussi l'objet d'une démarche comparable.

Je serai demain dans la Creuse pour évoquer avec les élus et les habitants l'avenir des territoires ruraux. Mais il n'y a pas contradiction pour moi entre le Grand Paris et l'avenir des territoires ruraux. C'est un projet de développement d'ensemble.

Notre pays est très attaché à son unité mais est en même temps l'un des plus divers au monde. Et vous le voyez, ce qui est en jeu ici, c'est la réponse à la crise. On ne répond pas à la crise en se rétractant. Pendant des décennies, à Paris et dans la Région Ile-de-France, il ne s'est rien passé. Nous ne portons jugement contre personne. Il s'est passé dans les communes, chaque maire a fait ce qu'il était possible de faire. Mais quand je dis qu'il ne s'est rien passé, il ne s'est rien passé de structurant au niveau de cet immense territoire du Grand Paris. Et forcément, la complexité administrative a fait que chacun essayait de se développer à hauteur de ses moyens, avec des réussites magnifiques, mais limitées au territoire de sa commune. Chacun des élus d'ailleurs était confronté à ses habitants, en disant : « Mais c'est bien beau tout ça, comment je vais travailler ? Comment je reviens à mon domicile ? Quelle est la logique ? »

Je voudrais vous remercier, Mesdames et Messieurs, pour ce 4e jour consacré au lancement de cette

Je voudrais vous remercier, mesdames et messieurs, parce que 4 ans après le lancement de cette opération à laquelle, il faut bien le dire, très peu de gens croyaient - disons les choses comme elles sont, très peu - finalement, il n'y a pas eu de blocage. Les chantiers démarrent, les lois sont votées, les budgets sont organisés. Et l'on voit bien quoi ? On voit bien que notre organisation en communes, en départements et en régions était parfaitement incapable de porter un projet de cette nature. Cela ne veut pas dire que ces circonscriptions administratives n'ont pas une utilité, elles ont une utilité démocratique, mais pour l'aménagement d'un ensemble de cette nature, cela n'a pas de sens. Cela n'avait pas de sens.

Enfin, je voudrais vous dire ma satisfaction de voir que à l'image de ce qu'ont fait, l'Espagne, la Grande Bretagne, l'Allemagne, les Etats-Unis, maintenant quand dans le monde, on parle d'architecture, d'urbanisme, de vision, on parle de la France et on parle du Grand Paris. C'est un enjeu absolument considérable et vous avez compris que pour moi, j'attache une très grande importance, et je veillerai, cher Maurice LEROY, cher Thierry MARIANI à ce que les choses aillent au bout, sans retour, sans retour en arrière possible parce que trop d'espérances sont nées et parce que trop d'intelligences ont déjà données le meilleur de ce qu'elles pouvaient.

J'espère que vous avez compris que j'ai gardé pour le Grand Paris le même enthousiasme qu'il y a 4 ans, peut-être un peu plus, parce que maintenant nous en voyons les premières réalisations. Je vous remercie.